

# Placer son argent dans l'action sociale

## LABEL Investir ses économies dans des projets éthiques et solidaires

- ▶ La finance peut être solidaire et éthique.
- ▶ Grâce au label belge Financité & FairFin, l'investisseur est certain que son argent financera des activités de l'économie sociale.
- ▶ Promouvant en sus la cohésion sociale.

Imaginez que l'argent endormi sur votre compte d'épargne serve à financer des conflits armés au bout du monde vous révolte ? Et si l'on vous dit qu'on l'utilise dans votre dos pour investir dans des entreprises employant des enfants, ça vous débecte ? Il existe pourtant un label belge de la finance solidaire : Financité & FairFin. Il garantit l'éthique de placements financiers assortis, en sus, d'une plus-value sociale et environnementale.

Actuellement, 61 produits éthiques et solidaires en sont estampillés. Ils émanent de 36 ASBL ou coopératives. Certains de ces promoteurs proposent

donc plusieurs produits, surtout des parts sociales à différents prix.

Selon Financité, en Belgique, près d'une personne sur cent a déjà investi dans un produit labellisé Financité & FairFin. Pour expliquer ce pourcentage impressionnant, Laurence Roland, coordinatrice communication & plaidoyer pour le réseau Financité, pointe la diversité des promoteurs. « Si certains produits sont proposés par de toutes petites structures débutantes, d'autres, au contraire, émanent de grosses ASBL ou coopératives. C'est le cas de NewB, dont le projet est de créer une banque coopérative : déjà plus de 50.000 coopérateurs ont répondu présent. »

### Microfinance

Alterfin est un autre gros acteur. Depuis 1994, cette coopérative mobilise du capital en Belgique afin de l'investir dans les pays en voie de développement via des institutions de microfinance et des organisations de petits producteurs actives dans l'agriculture durable.

« Cette coopérative de micro-crédit Nord-Sud existe depuis une vingtaine d'années : elle est bien assise et a une certaine notoriété. Elle attire ainsi plus facilement l'investisseur qu'une nouvelle coopérative qui vient de se créer », poursuit-elle.

Et d'ajouter : « Il y a deux raisons pour lesquelles quelqu'un investit dans une ASBL ou une coopérative. Tout d'abord, les investisseurs sont en quête d'un projet qui a du sens. Cela signifie un investissement qui soit proche de chez lui ou dans un secteur qui lui parle particulièrement ou parce qu'il aime la manière dont travaille l'entreprise. Ensuite intervient le critère de proximité, dans le sens de connaître l'ASBL ou la coopérative dans laquelle investir. »

### Coopérative

Ainsi, on investit plus volontiers dans une coopérative parce qu'elle nous parle et qu'elle propose un produit local qui permette de développer la communauté économique tout près de chez soi.

Jusqu'au 31 décembre, il est possible de voter pour son projet préféré. Le gagnant de ce prix Financité 2017 recevra 2.500 euros sous forme d'investissement de la part du Réseau Financité. L'an dernier, c'est Bees Coop qui l'a remporté. L'objectif de ce premier supermarché participatif à Bruxelles ? Construire une coopérative de consom-



La ferme de Froidmont est labellisée « Financité & FairFin », qui garantit l'éthique de placements financiers assortis, en sus, d'une plus-value sociale et environnementale. © FERME DE FROIDMONT

mateurs d'envergure visant à offrir une nourriture de qualité à prix accessible mais juste, dans une démarche respectueuse de l'environnement et de l'humain.

« L'intérêt du prix Financité est d'offrir de la visibilité à la finance solidaire, explique Laurence Roland. D'ailleurs, les entreprises qui nous contactent pour être labellisées, le font pour deux raisons : la première, c'est pour recevoir le label qui leur donne une base de reconnaissance ; la deuxième, c'est pour la visibilité. Pour chaque nouvelle entreprise labellisée, une newsletter est envoyée à l'ensemble des personnes intéressées. De quoi permettre aux entreprises de dépasser leur pré carré, d'être connues par d'autres

personnes que par leurs membres convaincus. »

Dans l'espoir d'obtenir le fameux sésame, toute entreprise candidate au label doit suivre une méthodologie contraignante. Le dossier de candidature est d'abord analysé par Financité avant d'être transmis à un comité indépendant d'experts. Ces cinq professionnels du secteur vérifient que le dossier est complet et qu'il répond aux critères assignés à l'obtention du label.

### Transparence

Il s'agit, entre autres, de la transparence – l'investisseur doit savoir à quoi sert son argent. De surcroît, l'investissement doit s'inscrire dans une démarche socialement responsable et fa-

### INVESTISSEMENT

#### Et si l'on veut récupérer l'argent investi ?

Dans tous les cas de figure, le conseil est le même : avant d'investir dans un produit, qu'il soit solidaire ou non, il est impératif de bien lire la fiche d'information sur celui-ci. Un investissement est toujours un risque financier.

Lors d'obligations (donc de prêts assortis ou non d'intérêts) à durée fixe (par exemple 1, 5, 10 ou 20 ans), il est possible d'en demander le remboursement avant l'échéance. Du moins si cette possibilité est mentionnée dans la fiche d'info du produit.

Concernant la revente de parts sociales, c'est également possible, bien que pas toujours aisé : les actions de coopérative ont en effet moins d'attrait que celles de Google... On peut désinvestir quand on le souhaite, à condition toutefois de trouver quelqu'un qui veuille bien racheter la part. Si ce n'est pas le cas, il faudra attendre que la coopérative soit en capacité de racheter cette part sociale. « Si les statuts le prévoient – toujours bien vérifier –, cela se fait souvent dans les six premiers mois de l'année car cela doit passer en assemblée générale. Aussi, les plus petites structures ont souvent besoin d'espaceurs leurs remboursements pour ne pas déséquilibrer leur capital », explique Laurence Roland.

L.T.H.

voriser la cohésion sociale. Et ce par le financement d'activités de l'économie sociale : l'action sociale, coopération Nord-Sud, défense des droits de l'Homme, la culture, l'éducation, l'environnement ou le développement local des territoires marginalisés. Par ailleurs, les frais adossés au produit éthique et solidaire doivent être en phase ou inférieurs aux pratiques du marché.

Enfin, lorsque l'on acquiert une ou des parts sociales d'une coopérative, on entre dans son capital. Cela donne accès à l'assemblée générale où l'on dispose d'un droit de vote. « Pour être labellisé, il faut respecter le principe d'un homme, une voix ». Et ce dès que l'on possède une seule action. Cela garantit la gestion démocratique de l'économie sociale, toutes proportions gardées évidemment », conclut Laurence Roland. ■

LAETITIA THEUNIS

### OBLIGATIONS

#### 3 % de taux d'intérêt

La Ferme de Froidmont Insertion est la toute dernière entreprise à avoir été labellisée Financité & FairFin. Elle propose des obligations, pour un montant maximum de 150.000 €, assorties de 3 % de taux d'intérêt. Créée en 2010 et sise à Rixensart, cette ASBL s'attelle à relever trois défis sociétaux : le chômage, l'exclusion sociale et la destruction de notre environnement. Pour ce faire, via son centre d'insertion socioprofessionnelle agréé, elle forme une trentaine d'adultes demandeurs d'emploi par an.

Pratiquant une pédagogie de compagnonnage en restauration et en maraîchage biologique, elle les accompagne jusqu'à l'emploi. « Du potager à l'assiette, nous produisons, transformons et vendons en circuit court. Notre entreprise d'économie sociale sans but lucratif invite les citoyens à participer à la transition écologique à travers ses diverses activités : le restaurant pédagogique, le marché local, les paniers bio, les événements festifs, les jardins partagés et bien d'autres encore ! Elle bénéficie également de neuf logements de transition pour des personnes précaires. »

Envie de soutenir ce projet via une obligation ? Rendez-vous sur [www.froidmontinsertion.be](http://www.froidmontinsertion.be).

L.T.H.

## La vie de nos partenaires

## EQUIWOOD : UNE PETITE FLAMBEE DE CROTTIN ?

**Du crottin de cheval comme combustible pour réchauffer votre maison ? Non, vous ne rêvez pas et vous n'avez pas déménagé en Afrique. Ce sont les bûches d'Equiwood, disponibles en magasin tout près de chez vous. Fabriquées à partir des litières des centres équestres belges, elles représentent une alternative aussi durable qu'économique au bois de chauffage.**

Si l'idée peut nous paraître saugrenue, les excréments ont pourtant de tous temps servi de combustible pour se chauffer et cuisiner, dans les pays les plus chauds surtout. Une fois séchés et compressés, ils constituent en effet une excellente source de chaleur. C'est sur cette idée qu'est né Equiwood, l'entreprise qui produit des bûches de crottin de cheval pour le chauffage domestique. Si la pratique n'est pas répandue, elle a déjà fait ses preuves en France où des initiatives similaires existent depuis quelques années déjà.

### Chaleureuses litières

« Les litières des centres équestres sont pour une grande partie composée de paille et constituent la base d'un excellent engrais pour l'agriculture. Mais à peu près 20% de la litière utilisée est composée de copeaux de bois. Le bois composte lentement et il est difficile de valoriser cette litière une fois utilisée », explique Dany De Bolle, l'un des deux fondateurs d'Equiwood. Elle est donc rarement valorisée et disponible en grande quantité. « Nous récoltons dans les centres équestres de la région, en Wallonie et aussi maintenant en Flandre, ainsi que dans certains concours hippiques partenaires » poursuit-il.



### Bûches de crottin pressé

Une fois acheminée dans l'usine wallonne, la litière est triée puis séchée en séchoir pour aboutir à un taux d'humidité de 10 %. Elle est ensuite façonnée en bûches facilement manipulables et compressée

grâce à une presse mécanique qui exerce une force de 2000 kg par centimètre carré. C'est le crottin qui assure le liant. « Le taux d'humidité particulièrement bas combiné à la forte densité garantit une excellente qualité de combustion. Une stère de nos bûches représente le même pouvoir calorifique que 4 à 5 stères de bois » se réjouit l'entrepreneur. Autre avantage du séchage : supprimer les mauvaises odeurs ! Pas de risque donc de transformer son salon en écurie. Et pour couronner la démarche écologique, l'entreprise vise le zéro énergie : « Nous alimentons le séchoir avec la combustion des copeaux impropres à la fabrication des bûches et nous prévoyons d'installer une unité de cogénération qui nous permettra de produire notre propre électricité ».

### Concrètement

Une stère de bûches Equiwood est vendue à 275 euros livrée, ce qui équivaut à 55 euros la stère de bois. Elle est livrée sur palette et en sachets de papier qui serviront à l'allumage de la flambée. « Nos clients choisissent nos bûches pour leur valeur écologique et durable mais aussi pour leur côté pratique : elles prennent moins de place, sont faciles à entreposer et à manipuler, ne font pas de crasses et brûlent en moyenne 4 fois plus longtemps qu'une bûche de bois »

### Pour en savoir plus

[www.equiwood.be](http://www.equiwood.be)